



**COMMUNIQUÉ
POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

**Le Collège de Rimouski réitère l'importance des priorités formulées par le
Regroupement des cégeps de régions**

Rimouski, le 2 septembre 2022 – Alors que la campagne électorale bat son plein, le Collège de Rimouski et le Regroupement des cégeps de régions (RCR) interpellent les candidat.e.s de tous les partis politiques afin qu'ils se positionnent clairement sur les principaux enjeux touchant les établissements collégiaux des régions, notamment en matière d'offre de formation, de recrutement et de développement des infrastructures.



**REGROUPEMENT DES
CÉGEP DE RÉGIONS**

Le Collège de Rimouski et le RCR demandent notamment l'instauration d'un véritable « réflexe région » afin que soient considérés prioritairement les cégeps de régions dans la création de tout nouveau programme collégial au Québec. Le développement de DEC émergents dans des domaines nouveaux, en collaboration avec les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), constitue un autre levier à privilégier afin d'assurer la vitalité et la pérennité des cégeps de régions.

D'autre part, la question du logement représente un enjeu incontournable lorsque l'on parle d'enseignement collégial. Le RCR invite les partis à proposer des solutions concrètes pour favoriser la construction de nouveaux logements abordables pour les étudiants et le personnel des cégeps, afin de contrer la pénurie qui sévit actuellement dans la région.

Le recrutement d'étudiants internationaux constitue également une priorité pour le RCR. Malheureusement, depuis des années, des retards dans la délivrance de permis d'études par le gouvernement fédéral et d'autres obstacles administratifs freinent leur recrutement international. Le RCR appelle les formations politiques à doter le Québec d'un véritable plan d'action afin d'accélérer l'obtention de permis d'études pour les étudiants étrangers, ainsi qu'à développer une passerelle qui facilite l'accessibilité aux permis d'études pour les étudiants français qui détiennent un brevet de technicien supérieur (BTS).

Les demandes du RCR

Offre de formation

1. Instaurer un réflexe région afin de considérer prioritairement les cégeps de régions dans la création de tout nouveaux programmes collégiaux au Québec;
2. Développer des DEC émergents dans des domaines nouveaux en collaboration notamment avec les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT);

Infrastructures

3. Soutenir la construction et/ou la rénovation de logements abordables pour les étudiants et le personnel des cégeps de régions;
4. Créer un fonds dédié au développement d'infrastructures innovantes dans les cégeps de régions, afin d'en faire des lieux de synergie et d'innovation pédagogique;

Mobilité étudiante

5. Se doter d'un plan d'action national afin d'accélérer l'obtention de permis d'études pour les étudiants étrangers;
6. Développer une passerelle entre le provincial et le fédéral qui facilite l'accessibilité aux permis d'études;
7. Accorder une priorité pour le recrutement international aux cégeps dont les effectifs étudiants sont inférieurs à leur devis ou dont les perspectives démographiques sont défavorables;
8. Accroître la souplesse du programme Parcours afin d'inciter davantage d'étudiants à découvrir une région québécoise pendant leurs études.

Citations

« Les cégeps de régions se trouvent au cœur de leur communauté, tant d'un point de vue éducationnel que social ou économique. Nous avons beaucoup à offrir mais nous avons besoin d'un appui afin de favoriser cette mission régionale que nous poursuivons. Attirer davantage d'étudiantes et d'étudiants, les loger, les former, bonifier nos infrastructures et nos programmes, c'est stratégique et au bénéfice de toute la population. »

– François Dornier, directeur général du Collège de Rimouski

« Les cégeps des régions font face à des défis communs en matière d'offre de formation, de recrutement et d'infrastructures. Nous espérons que cette campagne électorale sera l'occasion pour tous les partis politiques de prendre des engagements forts et concrets

pour assurer la vitalité et la pérennité de nos établissements, qui sont des piliers économiques et sociaux dans chacune de nos régions. »

– Marie-Claude Deschênes, présidente du Regroupement des cégeps de région et directrice générale du cégep de La Pocatière

À propos du Regroupement des cégeps de régions

Le Regroupement des cégeps de régions (RCR) est constitué de douze (12) cégeps membres établis dans cinq (5) régions administratives du Québec, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le RCR a pour objectifs principaux de se concerter et de se positionner afin d'assurer une offre de formation complète, accessible et adaptée pour les régions « dites » éloignées. Le regroupement contribue à identifier des solutions favorisant le développement régional, l'occupation optimale du territoire québécois ainsi que la vitalité économique des régions et en assure la mise en œuvre pour des régions encore plus fortes.

Au sujet du Collège de Rimouski

Le Collège de Rimouski est un établissement d'enseignement supérieur solidement implanté dans son milieu. Il se distingue par son dynamisme et par l'excellence de la formation qui y est offerte. Fort de ses trois composantes que sont le Cégep de Rimouski, l'Institut maritime du Québec et le Centre matapédien d'études collégiales, le Collège de Rimouski est considéré comme un acteur important du développement régional.

Il offre à 2 600 étudiantes et étudiants au-delà de 30 programmes d'études préuniversitaires et techniques dans des domaines variés et dispense des services de formation continue à près de 3900 personnes. Par leur travail, près de 800 personnes collaborent à sa réussite.

- 30 -

Source : Collège de Rimouski

Information : Catherine Le Hir-Roy
Conseillère en communication
Bureau d'information et de promotion
catherine.lehir-roy@cegep-rimouski.qc.ca